

... Le district du Saguenay, malgré les cruelles épreuves auxquelles il a été soumis, continue à faire des progrès et deviendra avec le temps, une partie importante de notre province. Sa position exceptionnelle demande qu'il puisse trouver dans ses propres limites tout ce dont il a besoin pour prospérer sous le rapport intellectuel, aussi bien que sous le rapport matériel. Or une institution de haute éducation contribuera éminemment à retenir et à attirer dans ce territoire bon nombre de nos compatriotes, qui autrement seraient perdus pour notre province. C'est aussi pour le même but que notre Gouvernement Provincial se montre disposé à favoriser la construction d'un chemin de fer qui reliera ce territoire avec la vallée du Saint Laurent."

A ces paroles que je vous adressais l'année dernière, je n'ajouterais qu'une considération nouvelle, ou plutôt, une nouvelle autorité en faveur d'une considération que je faisais valoir en 1874. Dans sa bulle du jubilé, Notre Saint Père le Pape nous recommande de pratiquer l'aumône surtout en faveur des établissements de charité et d'éducation... De nos jours l'enfer redouble d'efforts pour soustraire l'enfance et la jeunesse à l'influence salutaire de la religion et empoisonner dans sa source même la société entière. "Or contribuer à répandre les bienfaits de l'éducation, est une des principales œuvres de la divine vertu de charité. Lorsque plus tard, comme on a lieu de l'espérer, un siège épiscopal sera établi à Chicoutimi, la religion trouvera dans ce séminaire le clergé dont elle aura besoin... Lorsque nous verrons ces belles espérances se réaliser, nous nous rappellerons avec bonheur que notre petite aumône d'un centin par année, pendant trois ans, aura contribué à faire ces grandes choses." (Circulaire du 1er Mars 1874.)

Vous voudrez bien, M. le Curé, agréer l'expression de ma vive reconnaissance pour le zèle que vous avez déployé l'année dernière en faveur de cette œuvre et recueillir encore cette année ces offrandes pendant le mois de Saint Joseph. Veuillez m'en faire tenir le montant aussitôt que possible, en y ajoutant votre aumône que vous distinguerez dans votre liste, afin que les archives de cette maison puissent en conserver le souvenir.

MM. les Curés du Saguenay pourront remettre leurs offrandes à M. le Grand Vicairé Racine.